

Synthèse

Rappel du contexte

- Complexe : multiplicité des acteurs ,
multiplicité des « échelons »
- Offre de pratiques pas nécessairement en
phase avec son époque (prestations, clubs,
...)
- Organisation territoriale de la république
décalée par rapport à la réalité de la
construction des politiques publiques sur les
territoires (crise du politique, perte de sens, ...
)

Rappel du contexte

- Un modèle sportif sous tension
 - À tous les échelons
 - Sur ressources financières
 - Sur les ressources en équipements
 - Sur les ressources humaines
 - Entre les acteurs

Quelle place pour le sport dans la cité ?

**> Education par le sport : l'action éducative :
qui pilote ? Quels objectifs ?**

Jean Philippe ACENSI

**>Sport de haut niveau et sport professionnel :
initiative publique et / ou initiative privée ?**

Jacques QUANTIN

**> Événements sportifs : les événements au
service des concurrences des territoires ?**

Francis CAMMAL – Jacques QUANTIN

Quelle place pour le sport dans la cité

**> Sport Loisir et développement touristique :
un potentiel non exploité pour les territoires?**

Eric JOURNAUX

**> Sport et accessibilité : quelles réponses
aux publics éloignés de la pratique sportives
(handicapés, séniors, enfants en bas âges ...
) ? Bruno TAIANA**

**> Sport santé : la pratique sportive un enjeu
de santé publique ? Jacques VERGNES**

Education par le sport : l'action éducative qui pilote ? Quels objectifs

Enjeux

- Optimisation des dispositifs en faveur des publics (quels publics ?)
- Rapprochement entre les différents acteurs , collectivité école, club
- Cohérence pour l'efficacité des politiques publiques / lutter contre la sédimentation des dispositifs

Education par le sport : l'action éducative qui pilote ? Quels objectifs ?

Points forts	- Points faibles
-Richesse des initiatives -Préoccupation de plus en plus partagée -Implication plus forte des collectivités	-Empilement des dispositifs -Absence d'évaluation -Déficit de pilotage -Saturation des équipements

Sport de haut niveau et sport professionnel initiative publique et / ou initiative privée ?

Enjeux

- Levier en matière de rayonnement et d'attractivité des territoires à l'échelon national et international
- Exemplarité vis-à-vis des pratiquants et du public
- Aménagement du territoire en matière d'équipements sportifs structurants
- Club acteur de la cité

Sport de haut niveau et sport professionnel initiative publique et / ou initiative privée ?

Points forts	Points faibles
-Formation performante à la française -Démarche volontariste en matière de rénovation des équipements -L'interventionnisme public comme facteur de stabilité des financements pour certaines disciplines (hand, volley, ...)	-Manque d'efficience des moyens publics -Difficulté à mobiliser des moyens privés -Des financements privés non pérennes (Lagardère) -Front désuni des collectivités territoriales -Hétérogénéité entre certaines disciplines -Limites à l'interventionnisme public -Manque d'équipements à vocation internationale -Pusillanimité du CNDS dans le cadre des équipements

Evènements sportifs : les évènements au service de la concurrence des territoires ?

Enjeux

- Identité – image d'un territoire : les collectivités se comportent comme des marques / retour sur investissement
- Développement durable (Ademe) : l'évènement sportif exemplaire sur le développement durable (Isère , championnat du monde de ski, ..)
- Levier sur d'autres politiques publiques : l'évènement porteur d'enjeu social, d'aménagement , de développement économique, d'une politique de santé, de tourisme

Evènements sportifs : les évènements au service de la concurrence des territoires ?

Points forts

- l'évènement sportif : un lien fédérateur entre les habitants (tour de France) , un facteur de cohésion sociale (exemple des évènements organisés sur les parvis du stade de France)
- l'évènement itinérant à la rencontre des habitants (CG Isère, CG Oise, ...)
- L'évènement support à une politique développement durable

Points faibles

- Incapacité à être compétitif sur le marché international de l'évènementiel sportif (Basket)
- Complexité du système politico administratif français pour candidater à l'organisation d'évènements
- Difficulté à évaluer l'impact des évènements (en amont, en aval)
- Difficulté à mobiliser les acteurs
 - Entre les acteurs publics
 - Entre les acteurs publics et privés
- Baisse du budget des collectivités locales

Sport et accessibilité : quelles réponses aux publics éloignés de la pratique sportives (handicapés, séniors, enfants en bas âges ...) ?

Enjeux

- Solidarité pour permettre l'accessibilité du plus grand nombre aux pratiques
- Citoyenneté (l'accessibilité, une question citoyenne?)
- Cohérence : rechercher d'un équilibre entre prescription normative et innovation

Sport et accessibilité : quelles réponses aux publics éloignés de la pratique sportives (handicapés, seniors, enfants en bas âges ...) ?

Points forts	Points faibles
-Loi de 2005 - Une prise de conscience des acteurs du sport -Nouvelles technologies - L'intérêt marqué de partenaires privés	-Le handicap vécu comme une contrainte par les valides -Le handicap social souvent oublié -Une hétérogénéité dans l'interprétation des textes

Sport santé : la pratique sportive un enjeu de santé publique

Enjeux

- Lutte contre la sédentarité
- Bien être physique et mental tout au long de la vie
- Diminution des dépenses de santé

Sport santé : la pratique sportive un enjeu de santé publique ?

Points forts

- Impact positif d'une activité physique sur la santé (PNAPS)
- Forte culture de la prévention au sein de certaines fédérations (EPMM, EPGV, USEP, ..)
- Multitude d'opérateurs potentiels et de dispositifs (Eco maire, bouger plus manger mieux, ..)
- Des outils à la disposition des opérateurs (PNNS, mallette CNOSF)

Points faibles

- Malnutrition, obésité, vieillissement
- Environnement qui favorise la sédentarité
- Manque de lieux de pratiques
- Conduite à risque des sports extrêmes
- Risques pour la santé liés à la recherche de performance

Sport loisir et développement touristique : un potentiel non exploité pour les territoires?

Enjeux

- Économique sur le long terme
- Promotion du territoire
- Aménagement du territoire

Sport loisir et développement touristique : un potentiel non exploité pour les territoires?

Points forts	Points faibles
-Partie intégrante de la communication touristique -Le sport structure des politiques transversales innovantes -Le sport : une fabrique de souvenirs	-Pas de liens suffisants entre l'opérateur sportif et l'opérateur touristique -Pas de culture d'évaluation des retombées économiques -Concerne majoritairement des activités simples et peu coûteuses

Synthèse

Des enjeux forts	Des points à améliorer
-Identité rayonnement notoriété promotion , communication -Solidarité, équité, égalité -Développement , aménagement , cohérence -économique retombées, lutte contre les dépenses de santé -Bien être, plaisir, hédonisme lutte contre la sédentarité -Citoyenneté	Définition d'un projet : difficulté à se mobiliser, à être compétitif Pilotage : empilement des dispositifs, déficit de pilotage, Gestion : Efficience, efficacité, Méthode : pas d'évaluation, peu de concertation, Moyens : humains, équipements, financiers Image : le handicap vu par les valides

Que faire ?

- Quels sont les leviers pour agir ?**
- Qui régule ?**

Education par le sport : l'action éducative qui pilote ? Quels objectifs

Les leviers pour agir	Qui régule ?
-Inscrire les politiques d'éducation par le sport sur le long terme	-L'Etat, en ne proposant pas un nouveau dispositif sans évaluer les effets du précédent
-Repenser la gouvernance des dispositifs d'éducation par le sport : qui décide paye.	- Le local par les communes -Renforcement de la concertation entre les acteurs -Mise en place de dispositifs d'évaluation partagée

Sport de haut niveau et sport professionnel: initiative publique et / ou initiative privée ?

Des leviers pour agir	Qui régle ?
-Refondation du sport de haut niveau	-Au niveau national : des filières resserrées et une plus grande implication des fédérations (Elite resserrée) -Au niveau régional dans le cadre d'un partenariat public privé la mise en place de centres de formation mutualisés (territorialisation des filières d'accès à l'élite)
-Accompagner l'évolution du sport professionnel	-favoriser l'intervention des opérateurs privés et notamment sur des équipements à vocation internationale : rôle de l'Etat. -Contribuer à l'aménagement et à l'animation du territoire : rôle des collectivités.

Evènements sportifs : les évènements au service de la concurrence des territoires ?

Les leviers pour agir	Qui régule ?
-Passer d'une logique de concurrence à une logique de concertation , de mutualisation	-Economique par le contexte de ressources rares -Politique : vers un projet collaboratif

Sport et accessibilité : quelles réponses aux publics éloignés de la pratique sportives (handicapés, séniors, enfants en bas âges ...) ?

Les leviers pour agir	Qui régule ?
- Renforcer la concertation pour une mise en œuvre des contraintes réfléchies sur les équipements	-Création d'une commission spécifique sur l'accessibilité dans les conférences régionales du sport

Sport santé : la pratique sportive un enjeu de santé publique

Les leviers pour agir

-Définir des prescripteurs au regard des niveaux de prévention

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

-Développer des formations

- Spécialistes (éducateurs médico-sportifs)
- Complémentaires pour les éducateurs sportifs

-Mettre en place une politique de déplacement des modes doux

Qui régle ?

-L'Etat sur la politique de santé / régionalisation en cours
- intégration d'un volet sport-santé dans les futures agences régionales de santé

-L'Etat

- Les collectivités locales

Sport loisir et développement touristique : un potentiel non exploité pour les territoires?

Leviers pour agir	Qui régle ?
-Inscrire la politique territoriale dans la durée / anticiper – évaluer	-Le conseil général avec une systématisation de la concertation
-Renforcer l'attractivité du territoire par l'équilibre entre l'offre d'activité et l'offre d'hébergement	-Adaptée selon les territoires
-Favoriser l'émergence de nouveaux métiers	-L'Etat et branches professionnelles

Ce qu'on retient

- la « co gestion » (qui fonde le modèle sportif français) source de confusion et de perte de sens .

Ce qu'on propose

1 - mettre fin au fameux modèle français de co gestion et définir des compétences exclusives , pilotées et partagées

2 - prendre des mesures fortes

3 - porter plus haut et plus fort « la parole du sport »

1 - mettre fin au fameux modèle français de cogestion et définir des compétences exclusives , pilotées et partagées

- Compétences exclusives : totalement assumées par un acteur
- Compétences pilotées : désignation d'un chef de file sur la compétence
- Compétences partagées : compétences gérées dans le cadre d'une régulation collective

L'Etat

Compétences exclusives	- Éducation physique et sportive : collèges lycées universités - Définition des programmes de formation , certification - Réglementation des pratiques
Compétences pilotées	- Éducation physique et sportives : primaire - le CNDS -L'évènementiel international -Sport-Santé
Compétences partagées	- Le haut niveau - L'action éducative - Les conférences régionales du sport

Mouvement sportif

Compétences exclusives	- Réglementation sportive - Organisation des compétitions - Délivrance des titres - Sélection pour les compétitions représentation nationale
Compétences pilotées	- Développement du sport - Éthique et valeurs du sport
Compétences partagées	- Le haut niveau - Le CNDS - L'action éducative

Collectivités

Région

Compétences exclusives	- Formation - Soutien au mouvement sportif régional
Compétences pilotées	- Accès à l'élite avec la création d'un groupement public-privé - équipements pour l'EPS dans les lycées
Compétences partagées	- Conférences régionales du sport (Équipements structurants / sport professionnel et Accessibilité) - Évènementiel sportif - Sport-Santé

Collectivités

Département

Compétences exclusives	- Soutien au mouvement sportif départemental
Compétences pilotées	- Sports nature - Équipements pour l'EPS au collège
Compétences partagées	- Conférences régionales du sport - L'évènementiel sportif

Collectivités

EPCI

Compétences exclusives	- Soutien au mouvement sportif d'intérêt communautaire
Compétences pilotées	- Les politiques d'équipements sportifs
Compétences partagées	- L'évènementiel sportif - La construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Collectivités

Commune

Compétences exclusives	- Soutien au mouvement sportif local
Compétences pilotées	- L'animation sportive locale
Compétences partagées	- L'évènementiel sportif - La construction et l'exploitation des équipements sportifs

2 – prendre des mesures fortes

- Financement : incitation des opérateurs privés à intervenir dans le domaine sportif (SIEG, fiscalité des entreprises, fiscalité individuelle, ..)
- Santé publique : inciter, valoriser, promouvoir par tous les moyens la pratique physique (bonus)
- Lancer un grand débat sur les équipements sportifs

3 – porter plus haut et plus fort la parole du sport

- Etat : prendre acte de sa position

- Mouvement sportif :

 - doit impérativement se mobiliser et se positionner comme porteur d'un message au-delà du club et de l'olympisme

 - doit prendre à son compte la communication autour des pratiques physiques et sportives

- Collectivités :

 - Inciter la création de conférences territoriales avec comme fondement une répartition des compétences

Pour un grenelle du sport ?

- **Thierry BRAILLARD**, Maire adjoint chargé des sports de Lyon
- **Denis CHEMINADE**, CNOSF
- **Bertrand JARRIGE**, directeur des sports SEJS
- **Alain LORET**, professeur des universités
- **Thierry PHILIP**, Vice président de la région Rhône Alpes
- **Jacques VERGNES**, président de sports et territoires